PLOUHA
LES FALAISES

Envoyé en préfecture le 05/08/2026
Reçu en préfecture le 05/08/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260803-82_2026-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AOÛT 2026 – N° 82/2026**

**L'an deux mille vingt-six, le trois août**, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de PLOUHA, légalement convoqués le 27 juillet 2026, se sont réunis à L'Hermine sous la présidence de Madame RUMIANO Valérie, Maire.

**Etaient présents :** Valérie RUMIANO, Gérald ANTOINE, Ghislaine LE POLÈS, Sébastien GUIOT, Nadia MOREL, Aymeric STERMANN, Martine ANTHOINE, Marc LE CHAT, Françoise DISQUAY, Éric MANGENOT, Christian HODY, Françoise BOUILLER, Régis LE MÉE, Christian MALEFANT, Anne-Lise NOCET, Christophe LE MEUR, Guénolé TRICOT, Muriel MICHOT, Maud LE BRETON, Charline MARTEL, Cyrille BERMONT, Nadège SANSON, Xavier COMPAIN, Nadine DERRIEN et Benoit JAHAN.

**Absents excusés :** Tiphaine KERBOEUF (donne procuration à Guénolé TRICOT) et Christine LANCASTER (donne procuration à Xavier COMPAIN).

**Secrétaire de séance** : Martine ANTHOINE

**Conseillers en exercice : 27 - Conseillers présents : 25 - Pouvoirs : 2 - Votants : 27**

---

## SÉJOUR ESTIVAL 2026

Monsieur Aymeric STERMANN, Adjoint au Maire chargé du Pôle Enfance Jeunesse, expose à l'assemblée que la Maison des Jeunes et de la Ruralité a organisé un séjour situé sur la Commune de SAINT-ANNE-D'AURAY (Morbihan), proposant la découverte d'une région et de la vie collective en camping aux adolescents de la Ville de Plouha.

Vu la délibération 64/2025 du 7 juillet 2025 qui a acté la prise en charge à 50 % du coût des activités extérieures par la Commune de Plouha,
Vu le coût réalisé du séjour qui s'élève à 154 € par jeune,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, décide d'appliquer le tarif ci-dessous :**

Tarif :

- Participation des familles : 77.00 €

A Plouha, le 4.08.2026

MAIRIE DE PLOUHA (Côtes-d'Armor)

Madame le Maire,

Valérie RUMIANO

La secrétaire de séance,

Martine ANTHOINE

Affiché le :

- 5 AOUT 2026